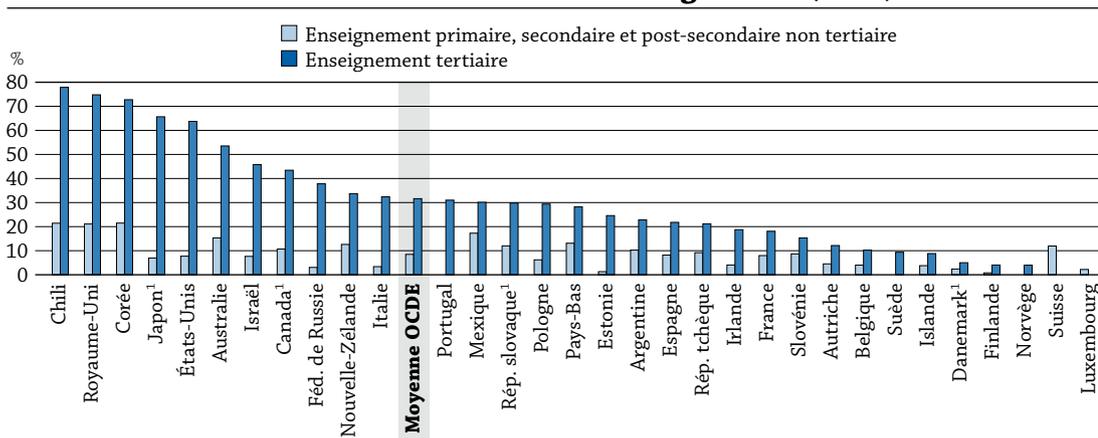


QUELLE EST LA RÉPARTITION ENTRE INVESTISSEMENTS PUBLIC ET PRIVÉ DANS L'ÉDUCATION ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % du financement des établissements d'enseignement proviennent directement de sources publiques.
- Le financement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire provient à 92 % de sources publiques, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage n'est inférieur à 80 % qu'au Chili, en Corée et au Royaume-Uni.
- C'est dans l'enseignement tertiaire et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement préprimaire, que les parts privées du financement sont les plus élevées : respectivement 32 % et 18 %. Dans tous les pays dont les données sont disponibles, le financement public des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus, a augmenté entre 2000 et 2010. Toutefois, un nombre croissant de ménages participe aux coûts de l'éducation et les dépenses privées ont donc progressé à un rythme encore plus soutenu dans plus de trois quarts des pays.

Graphique B3.1. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2010)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B3.2a et b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932867970>

Lecture du graphique

Ce graphique montre la proportion des dépenses privées en pourcentage des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement. Cela comprend toute dépense privée au titre des établissements d'enseignement, ce qui inclut les transferts publics aux ménages, les frais de scolarité ou toute autre dépense privée (une chambre ou une pension, par exemple) qui est versée à l'établissement d'enseignement.

Contexte

Face à l'accroissement sans précédent des taux de scolarisation et à l'élargissement de l'éventail des formations et des prestataires de services d'éducation, la question de savoir qui, des pouvoirs publics ou des intéressés, doit soutenir les efforts que consentent les individus pour améliorer leur niveau de formation, se fait de plus en plus pressante. Dans la conjoncture économique actuelle, de nombreux gouvernements peinent à réunir les fonds nécessaires pour financer la demande d'éducation en hausse dans leur pays en comptant uniquement sur les deniers publics. De plus, selon certains responsables politiques, ceux qui profitent le plus de l'éducation – ceux qui suivent des études – devraient prendre en charge au moins une partie des coûts y afférents. Les fonds publics financent toujours une partie très élevée de l'investissement dans l'éducation, mais les fonds privés prennent de plus en plus d'importance.

La question de la répartition du financement de l'éducation entre le secteur public et le secteur privé est au cœur des débats dans de nombreux pays de l'OCDE. Elle se pose avec une acuité particulière au sujet de l'enseignement préprimaire et de l'enseignement tertiaire, où le financement public est rarement intégral ou quasi intégral. À ces niveaux d'enseignement, ce sont essentiellement les ménages qui constituent le financement privé, ce qui soulève la question de l'égalité d'accès à l'éducation. Le débat sur le financement de l'enseignement tertiaire est particulièrement intense. Certains craignent que la balance ne penche exagérément d'un côté, au point de décourager certains individus d'entamer une formation tertiaire. Les uns estiment que les pouvoirs publics devraient revoir sensiblement à la hausse les aides aux étudiants, alors que les autres soutiennent les efforts consentis pour amener les entreprises privées à accroître le financement de l'enseignement tertiaire. En revanche, l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, qui est en grande partie obligatoire, est largement considéré comme un bien public et est dès lors essentiellement financé par les pouvoirs publics.

■ Autres faits marquants

- Les pouvoirs publics financent essentiellement les établissements publics, mais ils financent aussi, à des degrés divers, les établissements privés. **Dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires publiques au titre des établissements publics représentent, en moyenne, près du double de celles au titre des établissements privés, tous niveaux d'enseignement confondus.** Toutefois, le coefficient varie selon le niveau d'enseignement : il représente moins du double dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (1.7) et dans l'enseignement préprimaire (1.8), et le triple dans l'enseignement tertiaire (3.0).
- **Dans l'enseignement tertiaire, les pays où les dépenses publiques unitaires au titre des établissements d'enseignement publics et privés sont les moins élevées sont aussi ceux où les effectifs de ce niveau d'enseignement sont les moins importants dans les établissements publics, exception faite de la Pologne.**
- **Dans l'enseignement tertiaire, les ménages financent la majorité des dépenses privées dans la plupart des pays dont les données sont disponibles.** Échappent à ce constat l'Autriche, la Belgique, le Canada, la République slovaque, la République tchèque et la Suède, où les dépenses d'entités privées autres que les ménages (entreprises privées ou organisations sans but lucratif, par exemple) sont plus élevées que les dépenses des ménages, essentiellement parce que les frais de scolarité pratiqués par les établissements d'enseignement tertiaire y sont peu élevés, voire négligeables, exception faite du Canada.

■ Tendances

La part du financement public des établissements d'enseignement tertiaire a régressé entre 1995 et 2010 : elle est passée de 77 % en 1995 à 76 % en 2000 et à 71 % en 2005, pour s'établir à 68 % en 2010 (selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les données tendanciennes de toutes les années de référence sont disponibles) (voir le tableau B3.3). Cette diminution s'explique essentiellement par une tendance qui s'observe dans les pays non européens, à savoir des frais de scolarité plus élevés et une plus grande participation des entreprises au financement des établissements d'enseignement tertiaire.

Entre 2000 et 2010, la part du financement privé des établissements d'enseignement tertiaire a augmenté dans plus de trois quarts des pays dont les données sont comparables (soit dans 20 pays sur 24). Cette part a progressé en moyenne de 7 points de pourcentage, et de plus de 9 points de pourcentage en Italie, au Mexique, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni (voir le tableau B3.2b). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la part du financement privé a également augmenté dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, ainsi que tous niveaux d'enseignement confondus. C'est en République slovaque et au Royaume-Uni que les progressions les plus fortes ont été enregistrées (voir le tableau B3.2a).

Analyse

B3

Parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement

Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement restent en grande partie financés directement par les pouvoirs publics, même si la part des fonds privés, déjà substantielle, continue d'augmenter dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % du financement des établissements d'enseignement provient directement de sources publiques et 16 % de sources privées (voir le tableau B3.1).

Toutefois, les parts publique et privée du financement varient fortement entre les pays. La comparaison des dépenses tous niveaux d'enseignement confondus montre que la part privée représente plus de 19 % du financement au Canada, en Israël et au Mexique, plus de 25 % en Australie, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, et plus de 35 % au Chili et en Corée. Par contraste, elle représente moins de 3 % en Finlande (2.4 %) et en Suède (2.5 %) (voir le tableau B3.1).

Entre 2000 et 2010, les dépenses privées d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, ont augmenté en valeur absolue ; elles ont également progressé en pourcentage des dépenses totales d'éducation dans la plupart des pays. De ce fait, la part du financement public des établissements d'enseignement a diminué d'au moins 4 points de pourcentage au Canada, en Italie, au Mexique et au Portugal, et de plus de 10 points de pourcentage en République slovaque et au Royaume-Uni. Cette baisse est essentiellement imputable à une augmentation significative du niveau des dépenses privées durant cette période. Au Portugal et au Royaume-Uni, par exemple, les frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement tertiaire ont fortement augmenté (voir le tableau B3.1).

Toutefois, la diminution de la part publique (et l'augmentation consécutive de la part privée) n'est généralement pas allée de pair avec une diminution des dépenses publiques d'éducation (en valeur réelle) (voir le tableau B3.1). En fait, parmi les pays de l'OCDE où les dépenses privées ont le plus progressé, nombreux sont ceux qui comptent aussi parmi les pays où le financement public de l'éducation a le plus augmenté. Ce constat suggère que les dépenses privées viennent s'ajouter aux investissements publics, et non s'y substituer. Toutefois, la part privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement varie entre les pays et entre les niveaux d'enseignement.

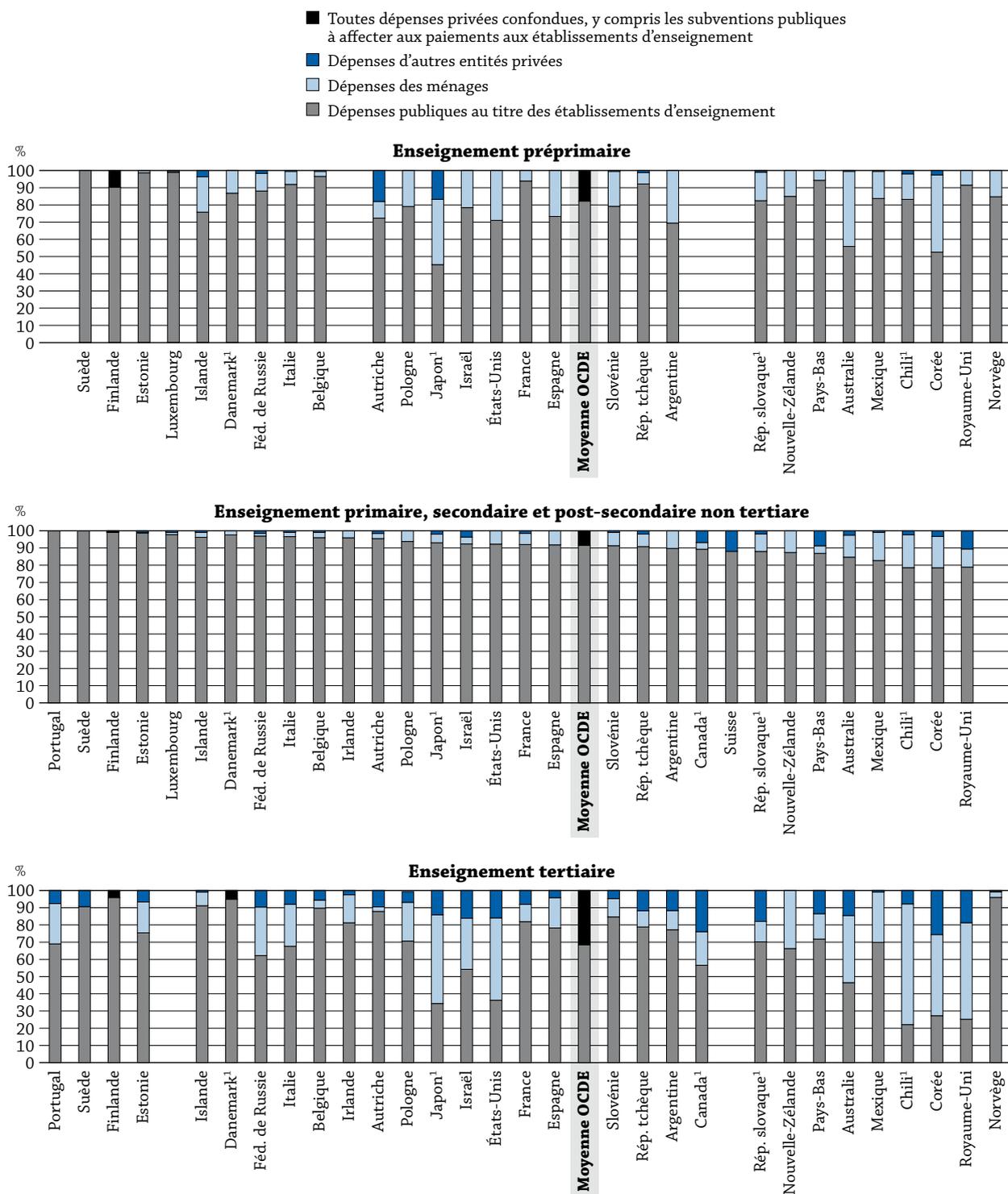
Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire

Dans tous les pays, le financement est essentiellement public dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. La part privée du financement de ces niveaux d'enseignement représente moins de 10 %, sauf en Australie, au Canada, au Chili, en Corée, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suisse (voir le tableau B3.2a et le graphique B3.2). Dans la plupart des pays, la part privée des dépenses à ces niveaux d'enseignement est en grande partie financée par les ménages, sous forme de frais de scolarité. Toutefois, aux Pays-Bas et en Suisse, la majorité des dépenses privées est constituée de contributions versées par les entreprises dans le cadre du système de formation en alternance dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (voir l'encadré B3.1 dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation*).

Entre 2000 et 2010, la part publique du budget de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire a diminué dans plus de deux tiers des pays dont les données sont comparables (17 pays sur 25). Toutefois, parmi ces pays, la part privée n'a progressé d'au moins 3 points de pourcentage qu'au Canada (passant de 7.6 % à 10.7 %), au Mexique (de 13.9 % à 17.3 %), en République slovaque (de 2.4 % à 12.0 %) et au Royaume-Uni (de 11.3 % à 21.1 %). À l'inverse, entre 2000 et 2010, la part privée du financement n'a diminué de plus de 3 points de pourcentage qu'au Japon (passant de 10.2 % à 7.0 %). En dépit de ces différences, les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté, entre 2000 et 2010, dans tous les pays dont les données sont comparables (voir le tableau B3.2a).

Graphique B3.2. Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement (2010)

Selon le niveau d'enseignement



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B3.2a et b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932867989>

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire

Le rendement privé élevé que procure l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A7) suggère qu'une participation plus importante des individus et d'autres entités privées aux coûts des études tertiaires peut se justifier, pour autant que des dispositifs soient en place pour garantir l'accès des étudiants à un financement, quelle que soit leur situation financière (voir l'indicateur B5). Dans tous les pays, la part privée des dépenses d'éducation est nettement plus élevée dans l'enseignement tertiaire – elle représente, en moyenne, 32 % des dépenses totales à ce niveau d'enseignement – que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (voir les tableaux B3.2a et b).

La part des dépenses au titre de l'enseignement tertiaire financée par les particuliers, les entreprises et d'autres entités privées – y compris les versements privés subventionnés – est inférieure ou égale à 5 % au Danemark, en Finlande et en Norvège (où les frais de scolarité à verser aux établissements d'enseignement tertiaire sont peu élevés ou négligeables), mais supérieure à 40 % en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Israël et au Japon, et passe la barre des 70 % au Chili, en Corée et au Royaume-Uni (voir le graphique B3.2 et le tableau B3.2b). En Corée et au Royaume-Uni, la plupart des étudiants fréquentent des établissements privés (environ 80 % des étudiants fréquentent un établissement universitaire privé en Corée et 100 % des étudiants fréquentent un établissement privé subventionné par l'État au Royaume-Uni) et le budget des établissements y est essentiellement financé par les frais de scolarité (à hauteur de plus de 70 % en Corée et de plus de 50 % au Royaume-Uni).

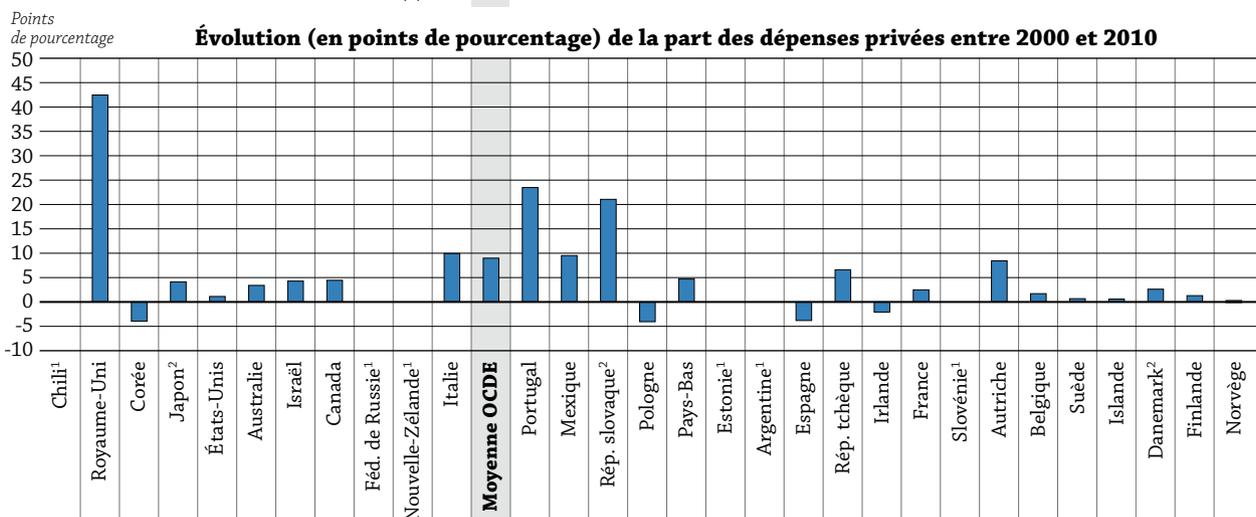
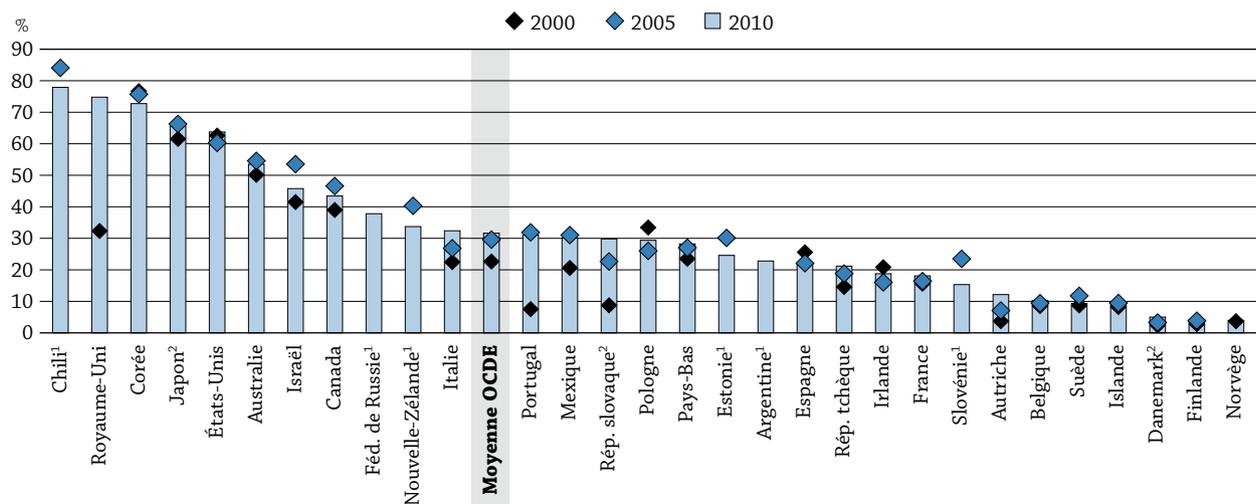
Dans les pays de l'OCDE, la contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements est, en moyenne, plus élevée dans l'enseignement tertiaire qu'aux autres niveaux d'enseignement. La contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements d'enseignement tertiaire atteint ou dépasse 9 % en Australie, en Autriche, au Canada, en Corée, aux États-Unis, en Israël, au Japon, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. En Suède, cette contribution est en grande partie consacrée au financement des activités de recherche et développement.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'accroissement des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur C1) résulte de la forte demande de formation, tant de la part des individus que de la société. Cet accroissement est allé de pair avec une augmentation du niveau d'investissement de la part des pays, tant public que privé, et avec des variations des parts publique et privée du financement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données tendancielles de toutes les années de référence sont disponibles, la part publique du financement des établissements d'enseignement tertiaire a légèrement régressé : elle est passée de 77 % en 1995 à 76 % en 2000, puis de façon plus rapide : de 71 % en 2005 à 68 % en 2010. Cette tendance s'observe surtout dans les pays non européens, où les frais de scolarité sont en général plus élevés et où les entreprises contribuent davantage au financement des établissements d'enseignement tertiaire, principalement sous la forme de bourses (voir le tableau B3.3, le graphique B3.3 et l'indicateur B5).

Dans 20 des 24 pays qui disposent de données comparables pour 2000 et 2010, la part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire a progressé. De même, dans 11 des 20 pays dont les données de 1995 et de 2010 sont comparables, la part privée du financement de l'enseignement tertiaire a augmenté d'au moins 3 points de pourcentage durant cette période. Elle a progressé de plus de 10 points de pourcentage en Australie, en Italie, au Portugal et en République slovaque, et de plus de 50 points de pourcentage au Royaume-Uni. En Australie, la progression de la part privée s'explique principalement par la restructuration du *Higher Education Contribution Scheme* (HECS) et du *Higher Education Loan Programme* (HELP), intervenue en 1997. Au Royaume-Uni, la forte augmentation de la part privée s'explique par le fait que les frais de scolarité ont été plusieurs fois revus à la hausse ces dix dernières années (voir l'indicateur B5 et l'annexe 3 pour plus de précisions).

La part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire n'a sensiblement diminué entre 1995 et 2010 qu'en Irlande et en République tchèque et, dans une moindre mesure, en Espagne et en Norvège (voir le tableau B3.3 et le graphique B3.3). En Irlande, la régression de la part privée tient, en grande partie, à la suppression progressive, ces dix dernières années, des frais de scolarité dans les premières formations tertiaires.

Graphique B3.3. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2000, 2005 et 2010) et évolution (en points de pourcentage) de cette part entre 2000 et 2010



1. Les données de 2000 étant manquantes, l'évolution entre 2000 et 2010 n'est pas disponible.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B3.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932868008>

Dans l'ensemble, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques entre 2000 et 2010. Toutefois, quelle que soit la variation des dépenses privées, l'investissement public dans l'enseignement tertiaire a également augmenté dans tous les pays dont les données de 2000 et de 2010 sont disponibles (voir le tableau B3.2b). Cinq des neuf pays où les dépenses privées ont le plus augmenté durant la période de référence (l'Autriche, le Mexique, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque) comptent également parmi les dix pays où les dépenses publiques ont le plus augmenté (voir le tableau B3.2b).

Dépenses publiques par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement

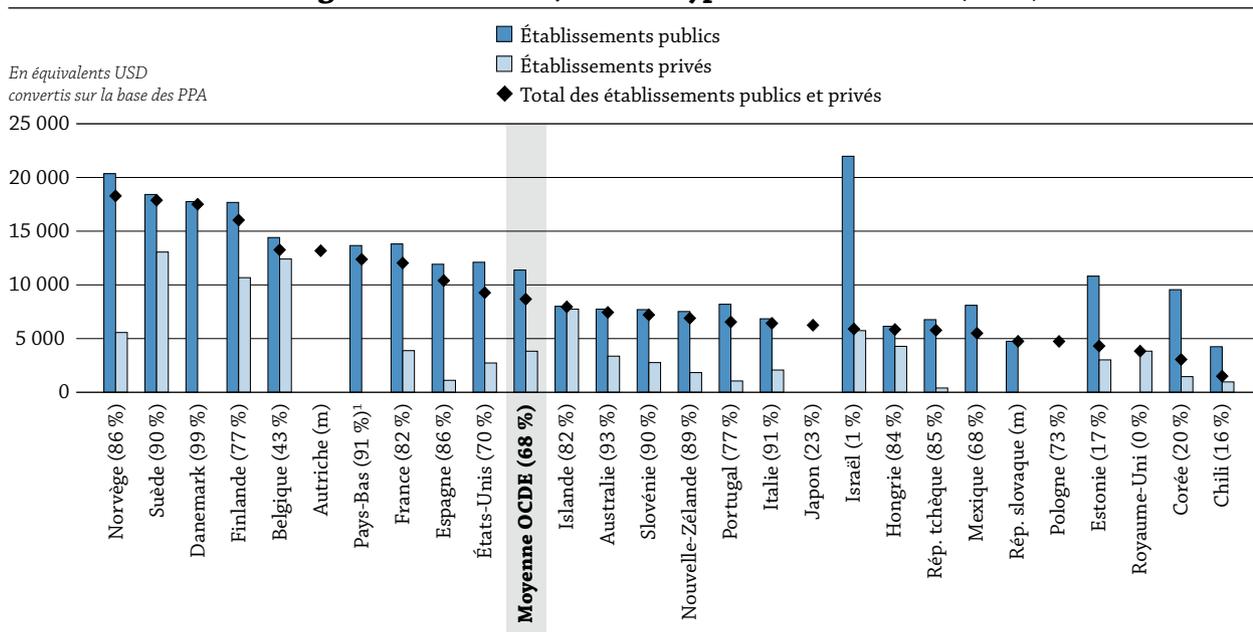
Le niveau de dépenses publiques indique, en partie, la valeur que les gouvernements attachent à l'éducation (voir les indicateurs B2 et B4). Les fonds publics financent les établissements publics, mais une partie significative de ces fonds peut être consacrée aux établissements privés.

Le tableau B3.4 rapporte l'investissement public dans les établissements d'enseignement à la taille des systèmes d'éducation au moyen des dépenses publiques unitaires effectuées au titre des établissements publics et privés (les fonds privés sont exclus du tableau B3.4, même si dans certains pays, ils représentent une part importante du budget des établissements d'enseignement, en particulier dans l'enseignement tertiaire). Cet indicateur vient donc en complément des dépenses publiques en pourcentage du revenu national (voir l'indicateur B2).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, tous niveaux d'enseignement confondus, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics (8 382 USD) représentent presque le double de celles relevées au titre des établissements privés (4 435 USD). Toutefois, les écarts varient selon le niveau d'enseignement. Les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics représentent environ le double de celles relevées au titre des établissements privés dans l'enseignement préprimaire (6 275 USD, contre 3 494 USD), tout comme dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (8 412 USD, contre 5 029 USD). Elles représentent le triple dans l'enseignement tertiaire (11 382 USD, contre 3 826 USD).

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques unitaires (établissements publics et privés confondus) s'élèvent, en moyenne, à 5 643 USD dans l'enseignement préprimaire. Toutefois, elles varient entre 1 906 USD au Mexique et plus de 20 000 USD au Luxembourg. Les dépenses publiques unitaires sont, en général, plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, mais ces derniers accueillent moins d'élèves dans l'ensemble. Au Mexique et aux Pays-Bas, par exemple, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont négligeables, mais ces établissements n'accueillent qu'un pourcentage relativement faible de l'effectif d'élèves. Par contraste, les établissements privés accueillent la quasi-totalité de l'effectif d'élèves en Nouvelle-Zélande et les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés y sont supérieures à la moyenne (9 892 USD) (voir le tableau B3.4 et le tableau C2.2 dans l'indicateur C2).

Graphique B3.4. Dépenses publiques annuelles par étudiant au titre des établissements d'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement (2010)



Remarque : les chiffres entre parenthèses correspondent au pourcentage d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement tertiaire public, calculs fondés sur des équivalents temps plein.

1. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'investissement public par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement publics et privés.

Source : OCDE. Tableau B3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932868027>

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques unitaires, établissements publics et privés confondus, s'élèvent, en moyenne, à 7 705 USD dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire – soit les niveaux d'enseignement où la part des fonds publics est la plus élevée (voir le tableau B3.2a). Elles varient toutefois de 2 019 USD en Turquie à plus de 10 000 USD en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, au Luxembourg, en Norvège et en Suède. À ces niveaux d'enseignement, la plupart des élèves fréquentent un établissement public et les dépenses publiques unitaires sont plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, sauf en Finlande, en Islande, en Israël, en Norvège et en Turquie. Dans ces cinq pays de l'OCDE, les établissements privés accueillent entre 7 % et 25 % de l'effectif d'élèves. Au Mexique et aux Pays-Bas, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont peu élevées ou négligeables, car le secteur privé est marginal et la part des fonds publics dans son budget est insignifiante, voire nulle (voir le tableau C1.4 dans l'indicateur C1).

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques par étudiant s'élèvent, en moyenne, à 8 676 USD dans l'enseignement tertiaire, établissements publics et privés confondus. Toutefois, elles varient d'environ 1 500 USD au Chili à plus de 17 000 USD au Danemark, en Norvège et en Suède, trois pays où les dépenses privées sont peu élevées, voire négligeables. Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les dépenses publiques par étudiant sont plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés (voir le tableau B3.4 et le graphique B3.4).

Dans l'enseignement tertiaire, la répartition des fonds publics entre les établissements publics et privés varie selon les pays. Au Danemark et aux Pays-Bas, les établissements publics accueillent au moins 90 % des étudiants et absorbent la majeure partie des fonds publics. Dans ces pays, les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics sont supérieures à la moyenne de l'OCDE, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés sont négligeables. Le financement privé s'y ajoute au financement public à des degrés divers : les dépenses privées représentent moins de 5 % des dépenses totales au titre des établissements publics et privés au Danemark, mais plus de 28 % aux Pays-Bas (voir le graphique B3.4 et le tableau B3.2b).

En Belgique, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, les fonds publics financent les établissements publics et privés, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés représentent au moins 59 % – et jusqu'à près de 100 % – des dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics de l'enseignement tertiaire (voir le tableau B3.4). Toutefois, la situation varie selon les pays. En Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, 80 % au moins des étudiants fréquentent un établissement public, alors qu'en Belgique et en Estonie, la plupart des étudiants fréquentent un établissement privé subventionné par l'État. Dans tous ces pays, la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire est inférieure à la moyenne de l'OCDE. Dans les autres pays, les fonds publics financent essentiellement les établissements d'enseignement publics (voir le graphique B3.4 et le tableau B3.4).

Définitions

Par « **autres entités privées** », on entend les entreprises privées et les organisations sans but lucratif, notamment les organisations confessionnelles, caritatives, patronales et syndicales.

Les dépenses privées comprennent toutes les dépenses privées directes au titre des établissements d'enseignement, qu'elles soient ou non compensées en partie par des aides publiques. La contribution des entreprises privées au financement du volet pratique des formations en alternance est également incluse. Les aides publiques aux ménages incluses dans les dépenses privées sont présentées séparément.

Les parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement sont exprimées en pourcentage des dépenses publiques et privées totales.

Les dépenses publiques se rapportent à la totalité des effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés, que ces établissements reçoivent ou non un financement public.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les dépenses en matière de biens et services d'éducation ne sont pas toutes effectuées au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent, par exemple, acheter des fournitures et des manuels scolaires dans le commerce, ou recourir aux services d'un professeur particulier en dehors des établissements d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les frais de subsistance et le manque à gagner des étudiants pendant leur formation peuvent représenter une part importante du coût de l'éducation. Toutes ces dépenses effectuées en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur, même si elles font l'objet de subventions publiques. Le financement public des coûts de l'éducation en dehors des établissements d'enseignement est étudié dans le cadre des indicateurs B4 et B5.

Une partie du budget des établissements d'enseignement est consacrée aux services auxiliaires généralement proposés aux élèves/étudiants (cantine, logement et transport). La partie du coût de ces services financée par les élèves/étudiants est également incluse dans cet indicateur.

Les données relatives aux dépenses de 1995 et de 2000 proviennent d'une enquête mise à jour en 2012 dans laquelle les dépenses de 1995 et 2000 ont été ajustées en fonction des méthodes et des définitions appliquées lors du dernier exercice UOE de collecte de données en date.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Tableaux de l'indicateur B3

Tableau B3.1 Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2010)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932870972>

Tableau B3.2a Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2010)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932870991>

Tableau B3.2b Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2010)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871010>

Tableau B3.3 Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2010

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871029>

Tableau B3.4 Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2010)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871048>

Tableau B3.1. Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2010)

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

	2010					2000		Indice de variation entre 2000 et 2010 des dépenses au titre des établissements d'enseignement (2000 = 100, prix constants)	
	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹
		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE									
Australie	74.1	20.2	5.7	25.9	1.1	74.1	25.9	159	159
Autriche	91.0	3.6	5.4	9.0	6.0	94.0	6.0	118	183
Belgique	94.8	3.9	1.3	5.2	1.9	94.3	5.7	126	114
Canada ²	75.8	10.3	13.9	24.2	0.5	79.9	20.1	124	158
Chili ³	57.9	37.8	4.4	42.1	2.7	m	m	m	m
Rép. tchèque	87.7	7.9	4.3	12.3	n	89.9	10.1	158	198
Danemark	94.5	4.4	m	5.5	m	96.0	4.0	125	174
Estonie	93.0	5.2	1.8	7.0	m	m	m	143	m
Finlande	97.6	x(4)	x(4)	2.4	n	98.0	2.0	136	159
France	89.8	7.3	2.9	10.2	m	91.2	8.8	109	128
Allemagne	m	m	m	m	m	86.1	13.9	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	93.8	6.2	m	m
Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	126	m
Islande	90.4	8.4	1.3	9.6	a	90.0	10.0	136	131
Irlande	92.5	6.9	0.6	7.5	n	90.5	9.5	194	151
Israël	77.6	15.4	7.0	22.4	2.1	79.8	20.2	130	148
Italie	90.1	8.1	1.8	9.9	1.9	94.3	5.7	100	184
Japon	70.2	20.4	9.4	29.8	m	71.0	29.0	109	113
Corée	61.6	27.7	10.8	38.4	1.2	59.2	40.8	195	177
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	80.5	19.3	0.2	19.5	1.3	85.3	14.7	139	196
Pays-Bas	83.3	7.3	9.4	16.7	2.6	84.1	15.9	137	146
Nouvelle-Zélande	82.6	17.4	x(2)	17.4	m	m	m	138	m
Norvège	m	m	m	m	m	95.0	5.0	142	m
Pologne	86.2	x(4)	x(4)	13.8	m	89.0	11.0	147	190
Portugal	92.6	5.6	1.8	7.4	m	98.6	1.4	112	615
Rép. slovaque	84.2	10.9	4.9	15.8	2.0	96.4	3.6	159	790
Slovénie	88.4	10.2	1.4	11.6	n	m	m	m	m
Espagne	85.4	13.6	1.0	14.6	0.4	87.4	12.6	140	167
Suède	97.5	n	2.5	2.5	a	97.0	3.0	127	104
Suisse	m	m	m	m	m	91.8	8.2	122	m
Turquie	m	m	m	m	m	98.6	1.4	m	m
Royaume-Uni	68.6	19.7	11.7	31.4	22.4	85.2	14.8	120	317
États-Unis	69.4	24.5	6.1	30.6	m	72.0	28.0	131	148
Moyenne OCDE	83.6	~	~	16.4	2.4	87.9	12.1	136	211
Moyenne UE21	89.3	~	~	10.7	3.1	92.1	7.9	134	241
Autres G20									
Argentine	85.2	12.3	2.5	14.8	n	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	239	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	84.2	11.6	4.1	15.8	a	m	m	222	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

2. Année de référence : 2009 (et non 2010).

3. Année de référence : 2011 (et non 2010).

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932870972>

Tableau B3.2a. Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2010)

Répartition (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

	Préprimaire (enfants âgés de 3 ans et plus)					Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire									Indice de variation entre 2000 et 2010 des dépenses au titre des établissements d'enseignement (2000 = 100, prix constants)
	2010					2010					2000				
	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹	
		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹			Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
OCDE															
Australie	55.8	43.9	0.3	44.2	0.9	84.7	12.8	2.5	15.3	1.4	83.7	16.3	164	152	
Autriche	72.2	9.7	18.1	27.8	27.0	95.5	3.0	1.5	4.5	1.7	95.8	4.2	108	117	
Belgique	96.4	3.5	0.1	3.6	0.8	96.0	3.8	0.2	4.0	1.3	94.7	5.3	124	93	
Canada ^{2, 3}	x(6)	x(7)	x(8)	x(9)	x(6)	89.3	3.9	6.8	10.7	x(6)	92.4	7.6	131	191	
Chili ⁴	83.1	14.8	2.1	16.9	n	78.6	19.1	2.4	21.4	a	m	m	m	m	
Rép. tchèque	92.0	6.5	1.4	8.0	n	90.8	7.3	1.9	9.2	n	91.7	8.3	144	161	
Danemark ³	86.7	13.3	n	13.3	m	97.6	2.4	n	2.4	n	97.8	2.2	124	138	
Estonie	98.5	1.3	n	1.5	m	98.7	1.0	0.3	1.3	m	m	m	142	m	
Finlande	90.1	x(4)	x(4)	9.9	n	99.2	x(9)	x(9)	0.8	n	99.3	0.7	137	162	
France	93.7	6.2	n	6.3	m	92.0	6.5	1.5	8.0	m	92.6	7.4	104	113	
Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	87.1	12.9	m	m	
Grèce	x(6)	x(7)	x(8)	x(9)	m	m	m	n	m	m	91.7	8.3	m	m	
Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	n	m	m	123	m	
Islande	75.7	20.5	3.8	24.3	a	96.2	3.5	0.2	3.8	a	96.4	3.6	128	134	
Irlande	m	m	m	m	m	95.9	4.1	m	4.1	n	96.0	4.0	213	216	
Israël	78.3	21.7	n	21.7	0.1	92.4	4.0	3.6	7.6	1.2	94.1	5.9	135	179	
Italie	91.8	8.1	0.1	8.2	n	96.6	3.2	0.1	3.4	n	97.8	2.2	104	162	
Japon ³	45.2	37.9	16.9	54.8	m	93.0	5.0	2.0	7.0	m	89.8	10.2	110	72	
Corée	52.5	44.8	2.7	47.5	2.6	78.5	18.2	3.2	21.5	0.7	80.8	19.2	177	204	
Luxembourg	98.8	1.0	0.2	1.2	n	97.8	1.9	0.3	2.2	m	m	m	m	m	
Mexique	83.6	16.3	0.1	16.4	0.2	82.7	17.2	0.1	17.3	1.5	86.1	13.9	131	170	
Pays-Bas	94.2	5.8	a	5.8	3.1	86.9	4.4	8.7	13.1	3.5	85.7	14.3	139	126	
Nouvelle-Zélande	84.8	15.2	x(2)	15.2	m	87.4	12.6	x(7)	12.6	m	m	m	130	m	
Norvège	84.6	15.4	m	15.4	n	m	m	m	m	m	99.0	1.0	130	m	
Pologne	79.0	21.0	m	21.0	n	93.8	6.2	m	6.2	m	95.4	4.6	135	188	
Portugal	m	m	m	m	m	100.0	n	m	n	m	99.9	0.1	111	88	
Rép. slovaque ³	82.3	16.6	1.1	17.7	0.5	88.0	10.2	1.8	12.0	2.2	97.6	2.4	165	924	
Slovénie	79.1	20.8	0.1	20.9	n	91.3	8.1	0.6	8.7	n	m	m	m	m	
Espagne	73.2	26.8	m	26.8	n	91.8	8.2	m	8.2	a	93.0	7.0	126	149	
Suède	100.0	n	n	n	n	99.9	n	a	n	n	99.9	0.1	117	63	
Suisse	m	m	m	m	m	88.1	n	11.9	11.9	0.7	88.9	11.1	120	130	
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	91.4	8.6	n	8.6	8.4	78.9	10.5	10.6	21.1	22.2	88.7	11.3	137	289	
États-Unis	70.9	29.1	a	29.1	a	92.3	7.7	m	7.7	a	91.7	8.3	131	118	
Moyenne OCDE	82.1	~	~	17.9	2.1	91.5	~	~	8.5	1.7	92.9	7.1	134	181	
Moyenne UE21	88.7	~	~	11.3	2.2	93.9	~	~	6.1	0.7	94.4	5.6	136	198	
Autres G20															
Argentine	69.3	30.7	n	30.7	m	89.8	10.2	a	10.2	m	m	m	m	m	
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	259	m	
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Fédération de Russie	87.9	10.2	1.9	12.1	a	96.9	1.5	1.5	3.1	a	m	m	196	m	
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonnes 5, 10) des dépenses privées (colonnes 4, 9).

Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonnes 5, 10) et les dépenses publiques directes (colonnes 1, 6).

2. Année de référence : 2009 (et non 2010).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2011 (et non 2010).

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932870991>

Tableau B3.2b. Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2010)

Répartition (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

B3

		Enseignement tertiaire							Indice de variation entre 2000 et 2010 des dépenses au titre des établissements d'enseignement (2000 = 100, prix constants)	
		2010				2000				
		Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹		
			Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)		
OCDE	Australie	46.5	39.0	14.5	53.5	0.5	49.9	50.1	142	163
	Autriche	87.8	2.6	9.5	12.2	7.7	96.3	3.7	153	549
	Belgique	89.8	4.7	5.6	10.2	4.4	91.5	8.5	124	151
	Canada ^{2, 3}	56.6	19.5	23.9	43.4	1.1	61.0	39.0	126	151
	Chili ⁴	22.1	70.1	7.8	77.9	7.3	m	m	m	m
	Rép. tchèque	78.8	9.4	11.8	21.2	n	85.4	14.6	195	308
	Danemark ³	95.0	x(4)	x(4)	5.0	m	97.6	2.4	121	261
	Estonie	75.4	17.9	6.7	24.6	n	m	m	150	m
	Finlande	95.9	x(4)	x(4)	4.1	n	97.2	2.8	133	198
	France	81.9	10.1	8.0	18.1	m	84.4	15.6	122	145
	Allemagne	m	m	m	m	m	88.2	11.8	m	m
	Grèce	m	m	m	m	m	99.7	0.3	m	m
	Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	119	m
	Islande	91.2	8.2	0.6	8.8	a	91.8	8.2	144	156
	Irlande	81.2	16.3	2.5	18.8	n	79.2	20.8	145	127
	Israël	54.2	29.6	16.1	45.8	5.8	58.5	41.5	111	132
	Italie	67.6	24.4	8.0	32.4	9.0	77.5	22.5	103	171
	Japon ³	34.4	51.5	14.1	65.6	m	38.5	61.5	105	125
	Corée	27.3	47.1	25.6	72.7	1.0	23.3	76.7	204	166
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	69.9	29.8	0.4	30.1	1.3	79.4	20.6	152	252
	Pays-Bas	71.8	14.7	13.5	28.2	0.3	76.5	23.5	133	169
	Nouvelle-Zélande	66.3	33.7	m	33.7	m	m	m	151	m
	Norvège	96.0	3.3	m	4.0	m	96.3	3.7	127	138
	Pologne	70.6	22.5	6.9	29.4	m	66.6	33.4	215	178
	Portugal	69.0	23.4	7.6	31.0	m	92.5	7.5	114	632
	Rép. slovaque ³	70.2	11.8	18.0	29.8	2.2	91.2	8.8	147	651
	Slovénie	84.7	10.6	4.7	15.3	n	m	m	m	m
	Espagne	78.2	17.6	4.2	21.8	1.7	74.4	25.6	151	122
	Suède	90.6	n	9.4	9.4	a	91.3	8.7	133	144
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	131	m
	Turquie	m	m	m	m	m	95.4	4.6	m	m
Royaume-Uni	25.2	56.1	18.7	74.8	26.5	67.7	32.3	101	359	
États-Unis	36.3	47.8	15.9	63.7	m	37.4	62.6	145	152	
	Moyenne OCDE	68.4	~	~	31.6	3.4	77.4	22.6	139	233
	Moyenne UE21	77.3	~	~	22.7	2.1	85.7	14.3	139	278
Autres G20	Argentine	77.2	11.1	11.7	22.8	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	188	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	62.2	28.2	9.6	37.8	a	m	m	334	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonne 5) des dépenses privées (colonne 4).

Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonne 5) et les dépenses publiques directes (colonne 1).

2. Année de référence : 2009 (et non 2010).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2011 (et non 2010).

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871010>

Tableau B3.3. **Évolution de la part relative des dépenses publiques¹ au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2010**

2000 = 100

	Part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire (en %)						Indice de variation entre 1995 et 2010 des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000 = 100, prix constants)					
	1995	2000	2005	2008	2009	2010	1995	2000	2005	2008	2009	2010
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE												
Australie	64.6	49.9	45.4	44.9	45.4	46.5	116	100	110	121	134	142
Autriche	96.1	96.3	92.9	84.7	87.7	87.8	96	100	129	131	142	153
Belgique	m	91.5	90.6	89.8	89.7	89.8	m	100	101	118	123	124
Canada ^{2, 3}	56.6	61.0	53.4	58.7	62.9	56.6	69	100	108	121	130	126
Chili ⁴	m	m	15.9	14.6	23.4	22.1	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	71.5	85.4	81.2	79.1	79.9	78.8	84	100	148	190	202	195
Danemark ²	99.4	97.6	96.7	95.5	95.4	95.0	93	100	115	114	121	121
Estonie	m	m	69.9	78.8	80.2	75.4	69	100	109	149	164	150
Finlande	97.8	97.2	96.1	95.4	95.8	95.9	90	100	115	122	127	133
France	85.3	84.4	83.6	81.7	83.1	81.9	93	100	106	116	121	122
Allemagne	89.2	88.2	85.3	85.4	84.4	m	96	100	102	118	120	m
Grèce ²	m	99.7	96.7	m	m	m	63	100	229	m	m	m
Hongrie	m	m	78.5	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Islande ²	m	91.8	90.5	92.2	92.0	91.2	m	100	142	165	159	144
Irlande	69.7	79.2	84.0	82.6	83.8	81.2	48	100	106	143	156	145
Israël	62.5	58.5	46.5	51.3	58.2	54.2	75	100	89	97	109	111
Italie	82.9	77.5	73.2	70.7	68.6	67.6	85	100	101	110	104	103
Japon ²	35.1	38.5	33.7	33.3	35.3	34.4	80	100	94	101	106	105
Corée	m	23.3	24.3	22.3	26.1	27.3	m	100	132	155	183	204
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	77.4	79.4	69.0	70.1	68.7	69.9	75	100	119	136	146	152
Pays-Bas	79.4	76.5	73.0	71.5	71.1	71.8	99	100	113	121	127	133
Nouvelle-Zélande	m	m	59.7	70.4	67.9	66.3	103	100	119	158	157	151
Norvège	93.7	96.3	m	96.9	96.1	96.0	93	100	120	122	128	127
Pologne	m	66.6	74.0	69.6	69.7	70.6	89	100	193	202	211	215
Portugal	96.5	92.5	68.1	62.1	70.9	69.0	77	100	102	99	109	114
Rép. slovaque ²	95.4	91.2	77.3	73.1	70.0	70.2	86	100	127	145	139	147
Slovénie	m	m	76.5	83.8	85.1	84.7	m	m	m	m	m	m
Espagne	74.4	74.4	77.9	78.9	79.1	78.2	72	100	119	143	149	151
Suède	93.6	91.3	88.2	89.1	89.8	90.6	84	100	111	117	125	133
Suisse	m	m	m	m	m	m	90	100	129	117	128	131
Turquie	96.3	95.4	m	m	m	m	55	100	m	m	m	m
Royaume-Uni	80.0	67.7	m	45.7	42.2	25.2	115	100	m	114	117	101
États-Unis	38.6	37.4	39.7	39.1	37.8	36.3	85	100	135	148	150	145
Moyenne OCDE	78.9	77.4	70.4	69.4	70.4	68.4	84	100	122	132	139	140
Moyenne OCDE (pour les pays dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence)	76.7	75.6	70.9	68.8	69.8	68.0	84	100	114	126	133	135
Moyenne UE21	86.3	85.5	81.5	77.7	78.3	76.4	84	100	116	129	135	138
Autres G20												
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	84	100	127	159	162	188
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	62.2	m	100	226	333	379	334
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les dépenses d'origine internationale sont exclues des dépenses publiques et des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.

3. Année de référence : 2009 (et non 2010).

4. Année de référence : 2011 (et non 2010).

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871029>

Tableau B3.4. Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2010)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement et le type d'établissement

	Préprimaire			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire				Tous niveaux d'enseignement confondus		
	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	dont : activités de R-D	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
OCDE													
Australie	x(3)	x(3)	4 965	9 036	7 648	8 581	7 749	3 368	7 445	5 290	x(13)	x(13)	8 366
Autriche	x(3)	x(3)	6 423	x(6)	x(6)	11 164	x(9)	x(9)	13 184	4 519	x(13)	x(13)	10 915
Belgique	6 336	5 337	5 809	10 723	9 025	9 715	14 411	12 411	13 266	4 369	10 953	9 020	9 833
Canada ¹	x(4)	m	m	9 213	m	m	13 974	m	m	m	10 305	m	m
Chili ²	3 495	2 636	2 944	3 626	1 737	2 517	4 248	968	1 502	232	3 676	1 617	2 339
Rép. tchèque	3 928	2 764	3 909	5 160	3 284	5 024	6 766	401	5 784	1 252	5 453	2 161	5 187
Danemark	8 272	5 846	8 197	11 847	6 347	11 130	17 757	a	17 510	x(9)	12 443	6 176	11 834
Estonie	2 505	2 006	2 492	5 963	4 212	5 895	10 815	3 021	4 310	2 056	5 517	3 129	4 992
Finlande	4 949	3 698	4 839	8 425	9 568	8 522	17 680	10 675	16 036	5 663	9 346	9 405	9 352
France	6 430	2 677	5 965	9 105	5 455	8 383	13 814	3 880	12 041	4 481	9 339	4 893	8 530
Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	x(3)	x(3)	4 366	x(6)	x(6)	4 202	6 144	4 281	5 849	1 265	4 801	4 316	4 738
Islande	6 853	3 971	6 514	8 228	8 523	8 242	8 005	7 747	7 958	x(9)	8 579	7 345	8 478
Irlande	m	m	6 121	9 311	m	m	12 928	m	m	3 737	9 906	m	m
Israël	3 716	2 096	3 208	5 185	5 248	5 200	21 982	5 746	5 897	m	5 273	4 741	5 076
Italie ³	6 887	777	4 997	8 247	1 014	7 686	6 847	2 075	6 424	3 053	7 835	1 063	7 061
Japon	x(3)	x(3)	2 806	x(6)	x(6)	8 643	x(9)	x(9)	6 249	x(9)	x(13)	x(13)	8 120
Corée	8 383	2 223	3 671	6 758	5 445	6 523	9 556	1 459	3 058	1 223	8 158	2 744	6 034
Luxembourg	21 935	5 470	20 530	19 964	6 542	18 089	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	2 217	8	1 906	2 278	10	2 038	8 097	a	5 502	1 262	2 762	8	2 408
Pays-Bas ⁴	7 196	3 554	7 073	8 825	n	8 622	13 665	n	12 385	4 969	9 452	326	9 121
Nouvelle-Zélande	2 213	9 892	9 752	7 066	2 238	6 712	7 524	1 837	6 905	1 602	7 142	5 626	6 936
Norvège	5 903	5 220	5 594	13 066	13 088	13 067	20 360	5 569	18 289	6 801	13 791	10 592	13 414
Pologne	x(3)	x(3)	3 906	x(6)	x(6)	4 993	x(9)	x(9)	4 742	917	x(13)	x(13)	4 801
Portugal	5 977	m	m	7 415	m	m	8 197	1 056	6 553	3 552	7 574	m	m
Rép. slovaque	3 577	2 682	3 545	4 493	4 088	4 458	4 751	m	4 751	1 032	4 585	3 989	4 545
Slovénie	6 196	1 933	6 084	7 766	5 455	7 736	7 699	2 769	7 212	1 520	7 543	3 399	7 407
Espagne	7 293	2 050	5 421	9 559	3 675	7 742	11 925	1 118	10 403	2 820	9 608	3 066	7 704
Suède	6 651	6 225	6 582	10 071	9 868	10 044	18 421	13 060	17 879	8 070	10 720	9 404	10 547
Suisse	5 186	m	m	11 726	m	m	21 893	m	m	m	12 808	m	m
Turquie	2 467	2 597	2 490	2 008	2 413	2 019	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	6 979	4 867	6 438	8 623	4 885	7 875	a	3 834	3 834	3 537	8 488	4 416	7 196
États-Unis	11 326	1 845	7 105	11 859	923	10 912	12 112	2 732	9 275	x(9)	11 870	1 871	10 172
Moyenne OCDE	6 275	3 494	5 643	8 412	5 029	7 705	11 382	3 826	8 676	3 184	8 382	4 435	7 504
Moyenne UE21	7 007	3 563	6 261	9 094	5 244	8 311	10 739	4 184	9 539	3 342	8 348	4 507	7 735
Autres G20													
Argentine	2 427	m	m	3 398	m	m	4 680	m	m	m	3 500	m	m
Brésil	2 111	m	m	2 653	m	m	13 137	m	m	756	2 964	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	3 978	m	m	4 980	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite ²	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Année de référence : 2009.

2. Année de référence : 2011.

3. Enseignement post-secondaire non tertiaire non compris.

4. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932871048>



Extrait de :
Education at a Glance 2013
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Indicateur B3 Quelle est la répartition entre investissements public et privé dans l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2013 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2013-15-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.